



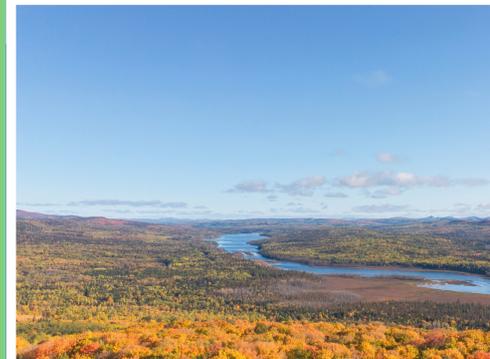
**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

DÉVELOPPEMENT

CONCERTATION

TERRITOIRES





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mélodie Mondor

Directrice générale

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

Téléphone : 418 724-6440, # 244

Courriel : mmondor@crdbsl.org

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	4
Mission du CRD	5
Concertation et développement	5
Priorités et comités régionaux	6
Attractivité	7
Vitalité des communautés	7
Développement social	8
Développement des arts et de la culture	9
Entrepreneuriat et main-d'oeuvre	10
Développement des ressources	13
Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent	14
Fonds éolien de développement régional	14
Mandats, projets et services administratifs	15
Personnel au 31 mars 2020	15

Note

Ce rapport se veut une revue des faits saillants de la période 2019-2020. Il ne s'agit pas d'un rapport exhaustif.





Concertation et développement : plus que jamais d'actualité

C'est le constat qui me vient en jetant un regard sur la dernière année, alors que nos grands projets régionaux ont poursuivi leur avancée. Dans un contexte où le temps passe à une vitesse effrénée, il nous apparaît essentiel de mettre en lumière l'importance de nos actions concertées dans ce présent rapport d'activités. Cette dernière année à la présidence du CRD m'aura permis de constater encore une fois à quel point notre organisation est utile à la région et que nos collaborations contribuent avec pertinence au développement du Bas-Saint-Laurent.

L'année 2019-2020 a en effet été riche en événements et projets, mais je ne peux d'abord passer sous silence la crise sanitaire qui aura de façon incontestable montré notre résilience et notre capacité d'agir avec diligence dans nos communautés et organisations municipales. Les partenaires de l'Alliance pour la solidarité ont en effet travaillé fort, entre autres à travers les cellules de crise mises en place. C'est ainsi que plus d'une vingtaine d'initiatives ont contribué à soutenir les personnes et familles subissant les contrecoups de la crise. Je profite également de cette occasion pour souligner le travail des élus, employés municipaux et gens de toutes organisations qui ont été à pied d'œuvre pour maintenir les services, alors que tout le Québec était sur pause.

Bien avant l'effervescence exceptionnelle des derniers mois, de grands chantiers ont été démarrés ou poursuivis. À commencer par le Projet d'expérimentation de types de rémunération des ouvriers forestiers, projet unique au Québec, qui a débuté ce printemps. Le gouvernement a en effet reconnu notre capacité de changer les choses avec une expérience qui pourra éventuellement faire école dans les autres régions forestières. La dernière année marque également le démarrage des travaux de l'Alliance pour la solidarité donnant lieu, au cours des prochains mois, à huit plans d'action locaux et à une forte cohésion régionale afin de contrer la pauvreté et l'exclusion sociale dans nos milieux.

Priorités régionales 2019-2020

Rappelons-nous également le Rendez-vous des partenaires du développement régional qui a réuni quelque 150 personnes pour déterminer le cadre et les grandes priorités de développement de la région. Les résultats ont donné lieu au **Plan de développement 2019-2022 du Bas-Saint-Laurent**, dont les objectifs transversaux prioritaires contribueront à l'actualisation des priorités développées dans le cadre du rendez-vous pour l'occupation et la vitalité du territoire tenu en 2017. Pour relever les défis de nos territoires, nous devons plus que jamais nous serrer les coudes et agir en cohésion et sur des bases concertées. Bien que cela ne soit pas toujours un travail facile au quotidien, nous ne pouvons passer à côté de cet « agir ensemble » qui nous permet d'aller plus loin. Cette mobilisation, qui est ni plus ni moins dans nos gènes, fait toute la différence dans la réalisation de nos projets collectifs.

Je remercie tous ceux et celles qui s'impliquent au CRD, à commencer par mes collègues élus et collaborateurs au conseil d'administration. Également, je tiens à souligner l'implication des personnes et organisations au sein des nombreux comités de travail et de concertation. Bien sûr, je remercie le personnel du CRD qui soutient et accompagne notre mission de favoriser le développement du Bas-Saint-Laurent et l'épanouissement de ses communautés.

Francis St-Pierre

MISSION DU CRD

Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL) est un organisme mis sur pied par les préfètes et préfets du Bas-Saint-Laurent. Sa mission est de favoriser le développement du Bas-Saint-Laurent en assurant la concertation et l'arrimage intersectoriel entre les acteurs régionaux et locaux du territoire.

En outre, il a pour mandat :

- De réaliser des projets collectifs convenus avec les MRC du Bas-Saint-Laurent.
- De mettre en œuvre des ententes pour et au nom des MRC participantes.
- D'assurer la gestion des fonds confiés par des partenaires selon les protocoles établis.
- D'offrir des services administratifs, tels que secrétariat, comptabilité, gestion d'événements, communication, etc.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé des préfets des huit MRC de la région du Bas-Saint-Laurent. Deux membres désignés par la Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) sont observateurs, alors que les directions générales des MRC sont invitées à titre de personnes-ressources.

Les membres du conseil d'administration au 31 mars 2020 :

Francis St-Pierre, président - MRC de Rimouski-Neigette
Bertin Denis, vice-président - MRC des Basques
Bruno Paradis, secrétaire-trésorier - MRC de La Mitis
Michel Lagacé, administrateur - MRC de Rivière-du-Loup
Chantale Lavoie, administratrice - MRC de La Matapédia
Guylaine Sirois, administratrice - MRC de Témiscouata
Yvon Soucy, administrateur - MRC de Kamouraska
Andrew Turcotte, administrateur - MRC de La Matanie



CONCERTATION ET DÉVELOPPEMENT

Le Forum de concertation bas-laurentien

Institué par le CRD, le Forum de concertation bas-laurentien rassemble les élus, les membres de la société civile de la région et la Première nation Wolastoqiyik Wampanoag. Ses rôles et objectifs sont :

- La concertation sur le développement de la région.
- L'identification des enjeux de développement.
- La participation des élus à la cohésion en matière de développement intersectoriel.
- La proposition de projets collectifs pouvant être réalisés de façon concertée.

En plus d'acteurs municipaux et autochtones, le Forum de concertation rassemble des représentants des secteurs suivants : agroalimentaire, culture, éducation, environnement, forêt, innovation, jeunesse et tourisme. Les députés provinciaux de la région, ainsi que les directions régionales du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de Services Québec y sont également invités.

La Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent

Le CRD a soutenu la mise en place de la Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent en mai 2019. Ce lieu de concertation municipale regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée du Bas-Saint-Laurent auprès des gouvernements supérieurs, afin de faire la promotion des priorités régionales auprès d'eux.



Enveloppe budgétaire 2019-2023

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 197 595 \$
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent : 167 595 \$
Municipalités régionales de comté : 30 000 \$

PRIORITÉS ET COMITÉS RÉGIONAUX

Priorités régionales 2019-2022 du Bas-Saint-Laurent

Le CRD et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation tenaient en juin 2019 le Rendez-vous des partenaires du développement régional. Près de 150 personnes issues de différents horizons socioéconomiques et culturels ont contribué à élaborer le cadre et les grandes priorités du Plan de développement du Bas-Saint-Laurent pour la période 2019-2022. Sur le thème *Oser faire autrement*, la consultation s'inspirait des priorités incluses à la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.

À la suite des ateliers de travail réalisés lors de cet événement, les six priorités régionales établies en 2017 ont été maintenues, car elles demeurent en concordance avec les enjeux actuels de développement régional. Des objectifs transversaux prioritaires ont également été identifiés pour s'assurer de bien répondre à plusieurs priorités régionales à la fois et des actions ont été ciblées.

Ce Plan de développement a, entre autres, contribué à l'actualisation des priorités guidant l'analyse des projets soumis au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Voici les six priorités régionales de développement du Bas-Saint-Laurent :

1. Agir pour l'attractivité de la région.
2. Agir pour l'équité entre les personnes et les collectivités en s'assurant de placer le développement social au cœur de la vitalité et de l'occupation des territoires.
3. Agir pour un environnement sain et une vie de qualité.
4. Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamique et diversifiée.
5. Agir pour la vitalité des communautés rurales.
6. Agir pour faire du Bas-Saint-Laurent un leader innovant dans ses domaines identitaires, tels que le bioalimentaire, le forestier, le maritime et l'eau, la tourbe, l'environnement et les énergies renouvelables.



Le CRD au service de la concertation intersectorielle bas-laurentienne

Afin de remplir sa mission, le CRD anime et participe à plusieurs instances de concertation sectorielle et intersectorielle.

Milieu municipal et institutionnel

Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent
Table des directeurs généraux des MRC du Bas-Saint-Laurent
Conférence régionale administrative du Bas-Saint-Laurent
Union des municipalités du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Comité de sélection du Fonds d'appui au rayonnement des régions

Attractivité

CRD - Comité régional en attractivité
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration -
Table régionale en immigration

Développement social

CRD - Tables régionales et locales de l'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent
CRD - Comité de gestion de l'entente de coordination des services en travail de rue du Bas-Saint-Laurent
CRD - Comité d'analyse du FUAC (Fonds d'urgence à l'appui communautaire) de la Fondation communautaire GIM
COSMOSS Bas-Saint-Laurent - Comité régional de coordination
CISSS du Bas-Saint-Laurent - Comité de lutte aux préjugés /
Comité aviseur de la Stratégie d'accès aux soins et aux services pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir

Environnement de qualité de vie

Conseil des arts et des lettres du Québec - Comité de gestion de l'entente

Emploi et main-d'oeuvre

Services Québec : Conseil régional des partenaires du marché du travail / Table de concertation sur l'emploi saisonnier
Pôle d'économie sociale du BSL - Conseil d'administration

Leadership domaines identitaires d'expertise

CRD - Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) / Comité d'analyse de l'approche de compartimentation d'organisation spatiale (COS) des coupes forestière / Table sectorielle de concertation en aménagement forestier
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées - Table de concertation sur la forêt privée
Syndicat national des sylviculteurs
Comité de réflexion sur la gestion des TPI (terres publiques intramunicipales)
Inno et export PME - Tables des créneaux, Inno et export PME et ERAC
Saveurs du Bas-Saint-Laurent - Conseil d'administration
Union des producteurs agricoles - AGROFOR
Fab-région - Comité régional

ATTRACTIVITÉ

Attirer et retenir de nouveaux Bas-Laurentiens

Rappelons que l'objectif du mandat est de déployer une stratégie régionale concertée et multisectorielle visant à promouvoir la région du Bas-Saint-Laurent comme endroit pour s'établir. Des démarches sont ainsi en cours à l'échelle des MRC, ainsi qu'au niveau régional. Au cours de la dernière année, un plan d'action régional en attractivité a été élaboré, comportant notamment la refonte du site Web et de l'image de marque de la région. Quoique ralentie en raison de la pandémie, la réalisation des éléments prévus à ce plan est prévue pour la période 2020-2023.

Le CRD a par ailleurs collaboré à des activités de représentation et de recrutement avec les équipes de Place aux jeunes en région ainsi qu'avec les responsables de l'attractivité et de l'immigration des MRC. Une délégation du Bas-Saint-Laurent a participé à l'Événement Carrières tenu en octobre 2019 et un 5 à 9 réseautage s'est tenu en janvier 2020, pour une 2e année consécutive, à la Maison des régions à Montréal. Sur le thème « Change d'air! Viens vivre le Bas-Saint-Laurent à Montréal! », près d'une soixantaine de Montréalais se sont déplacés à la rencontre des Bas-Laurentiens afin d'en savoir davantage sur les possibilités d'établissement. Le succès de participation et la mobilisation des intervenants concernés par l'attractivité ont fait émerger la volonté de participer en tant qu'entité régionale à l'événement Carrières du mois d'avril 2019. Toutefois, la pandémie a fait en sorte que l'événement a été reporté.

Durée du projet : 2019-2022

Enveloppe budgétaire totale pour l'attractivité régionale

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 500 000 \$
Collectif régional de développement : 125 000 \$

Enveloppe budgétaire pour l'embauche d'agents locaux d'attractivité

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 600 000 \$
Municipalités régionales de comté : 661 660 \$



VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS

Transport collectif : Coup d'oeil sur le projet *Mobilités et territoires*

Rappelons que dans le cadre du chantier sur le transport collectif, le projet *Mobilités et territoires* a été élaboré et confié au Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL). Débuté à l'automne 2019, ce dernier couvre 3 volets :

1. L'optimisation, soit l'amélioration des trajets et des horaires intra et inter MRC de futurs circuits de minibus et taxibus
2. L'électrification des transports collectifs
3. L'accompagnement pour la mise en place du système régional de transport

Pour le premier volet, le CREBSL a procédé à la collecte d'informations auprès des partenaires et intervenants concernés par le transport collectif, activité qui a été ralentie par la pandémie, mais devant être complétée à la période estivale 2020. Les informations recueillies serviront, entre autres, à la confection de fiches synthèses par MRC et à l'élaboration de trajets et horaires intra et inter MRC. Au regard de l'électrification, la première étape du travail a consisté à la recherche et l'élaboration de programmes de financement afin d'aider les MRC à en tirer le plein potentiel.

Durée du projet : 2020-2022

Enveloppe budgétaire

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 197 595 \$
Municipalités régionales de comté : 30 000 \$
Collectif régional de développement : 167 595 \$



Maison des régions
Février 2020

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent Nos communautés mobilisées pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale

Le CRD est fiduciaire et mandataire régional du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) associé au Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS). Selon la mesure 11 de ce plan d'action, des Alliances pour la solidarité doivent être créées afin de favoriser la mobilisation locale et régionale afin de développer des initiatives de lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Au cours de cette première année d'opération, notons l'adoption par les partenaires du plan de travail de l'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent et un début des travaux de mise en œuvre à l'hiver 2020.

Faits saillants 2019 - 2020

Un accompagnement particulier des milieux a été fait pour :

- Identifier et définir la gouvernance locale dans chacune des MRC (assemblées).
- Collecter des données sur le vécu de la pauvreté (statistiques, partenaires, experts de vécu).
- Identifier et prioriser des enjeux de pauvreté locaux.
- Mettre sur pied des chantiers de travail et développer des initiatives concertées.
- Mettre en place des stratégies favorisant la participation citoyenne dans le déploiement des Alliances.

Au chapitre de la cohésion régionale, soulignons également des initiatives visant la liaison entre l'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent et les Alliances locales, telles que :

- Rencontres et suivis avec la Table régionale de l'Alliance pour la solidarité.
- Rencontres du comité d'analyse.
- Développement des fiches de dépôt des initiatives et grilles d'analyse.
- Circulation de l'information.
- Développement d'outils (participation citoyenne, guide de dépôt d'initiatives, indice de défavorisation, etc.).

Durée du projet : 2017-2023

Fonds québécois d'initiatives sociale : 5 766 244 \$

Services Québec : 140 000 \$

Municipalités régionales de comté : 80 000 \$

Collectif régional de développement : 200 000 \$



Une annexe COVID pour s'adapter au contexte de la crise sanitaire et soutenir les personnes isolées

Pour limiter l'impact de la crise sanitaire sur les populations vulnérables, une annexe au plan de travail de l'Alliance pour la solidarité du Bas-Saint-Laurent 2017-2023 a été ajoutée, révisant la répartition des sommes du FQIS et les mécanismes en réponse aux besoins identifiés par les milieux le temps de la crise. Des ajustements rapides aux planifications ont ainsi été effectués à la lumière des enjeux identifiés par les cellules d'urgence mises en place dans les territoires de MRC. Cette adaptation importante a donné lieu à plus de 20 initiatives impliquant chaque fois plusieurs organisations et instances. Mises ensemble, elles totalisent plus de 483 000 \$ grâce à l'engagement des communautés, dont près de 189 000 \$ proviennent du Fonds québécois d'initiatives sociales.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Entente régionale de coordination des services en travail de rue du Bas-Saint-Laurent Aller vers les personnes isolées afin de mieux les accompagner

Les travailleurs et les travailleuses de rue vivent de façon importante les contrecoups de la pandémie. Même si la proximité avec laquelle ils ont l'habitude d'exercer leur travail est autant physiologique que physique, ne pas pouvoir aller à la rencontre des gens dans une période aussi cruciale représente un défi important.

Au cours de la dernière année, 10 481 interventions ont été effectuées par les personnes essentielles que sont les travailleurs de rues.

- 73% des personnes rejointes avaient entre 12 et 35 ans.
- 50% étaient des étudiants.
- 58% des gens rejointes étaient des hommes.
- 48% des interventions ont eu lieu entre 16h et 8h.
- Les principaux lieux d'interventions étaient les rues et les parcs.

Note : un rapport complet pour la période 2019-2020 est disponible au CRD.



À la fin de la présente année, l'entente triennale se terminera, mais la pertinence de ce service de première ligne demeure. Les travailleurs et travailleuses de rue du Bas Saint-Laurent font une différence majeure dans les communautés auprès des personnes isolées. Ces interventions doivent être faites par des intervenants dévoués, reconnus et soutenus, ce que l'**Entente régionale de coordination des services en travail de rue** permet depuis maintenant plus de 10 ans.

Durée de l'entente : 2019-2021

Centre intégré de santé et de services sociaux : 600 000 \$
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 500 000 \$
Municipalités régionales de comté : 600 000 \$
Services Québec : 195 000 \$
Ministère de la Sécurité publique : 57 000 \$
Collectif régional de développement : 150 000 \$

DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE

Soutenir la création

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les huit MRC de la région, les villes de La Pocatière, de Matane, de Mont-Joli, de Rimouski et de Rivière-du-Loup, Culture Bas-Saint-Laurent et le CRD ont renouvelé en 2019 l'**Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent**. Cette dernière permet l'attribution d'un soutien financier aux créateurs et aux organismes artistiques de toute la région. Le rôle du CRD est d'administrer une partie des sommes de l'entente et de coordonner le comité de répartition.

Au cours de la période 2019-2020, 12 artistes et 6 organismes ont été soutenus par le biais de l'appel à projets du CALQ. De plus, Culture Bas-Saint-Laurent a répondu à 117 demandes d'accompagnement sur mesure. Ces dernières ont été requises par des travailleurs et travailleuses culturels, des artistes, des organisations et des partenaires divers tels que les municipalités, les MRC et l'URLS.

Volets de l'entente administrés par le CRD

- **Volet 1** : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels
- **Volet 2** : Soutien aux organismes artistiques professionnels
- **Volet 5** : Soutien à la professionnalisation et à l'accompagnement des artistes et des organismes

Durée de l'entente : 2019 à 2022

Enveloppe budgétaire : 1 093 845 \$



ENTREPRENEURIAT ET MAIN-D'OEUVRE

Défi OSEntreprendre, édition 2020

Bien que la pandémie ait fait en sorte que la sélection des projets et la cérémonie de remise de prix aient été annulées, le Bas-Saint-Laurent a encore une fois enregistré une participation importante à ce mouvement québécois visant à inspirer l'entrepreneuriat. Suivant les recommandations et commentaires de participants et de responsables locaux, le gala devait par ailleurs avoir lieu au Parc du Mont-Saint-Mathieu, lieu central pour assurer une participation à l'événement des finalistes de l'ensemble du territoire.

Tout au long de la période 2019-2020, la préoccupation du CRD et des mandataires locaux aura été d'assurer une participation optimale de la région aux **Volets Scolaire et Création d'entreprise**. Le Bas-Saint-Laurent a ainsi maintenu sa moyenne de participation, en dépassant la barre des 340 inscriptions.

Les co-présidents d'honneur de l'édition 2020

Maxime Dionne (Entomo DSP, MRC de Kamouraska), entreprise spécialisée dans l'élevage et la transformation de grillons, lauréate du 2e prix national 2019 dans la catégorie Bioalimentaire du volet Création d'entreprise. **Jean-François Fortin** (Le Ketch Microbrasserie, MRC de La Mitis), lauréate du 1er prix national 2019 dans la catégorie Commerce du volet Création d'entreprise.



Le Bas-Saint-Laurent s'est à nouveau très bien classé à l'échelle du Québec, occupant le 2e rang quant au nombre d'inscriptions :

- 31 au Volet Création d'entreprise
- 3 au Volet Réussite inc
- 309 au Volet scolaire

Six dossiers ont été reçus dans le cadre du Prix régional Transmission/relevé. Soulignons également l'implication de 21 jurés mobilisés selon leurs compétences et expériences ou encore leur implication dans le milieu de l'entrepreneuriat étudiant ou de la création d'entreprises.



Semaine des entrepreneurs à l'école Inspirer chez les jeunes Bas-Laurentiens le désir de passer à l'action

Tenue annuellement en novembre, la Semaine des entrepreneurs à l'école est une initiative mobilisatrice favorisant la rencontre entre des jeunes et des entrepreneurs par des conférences offertes gratuitement à l'école, du primaire jusqu'à l'université.

Pour l'édition 2019, **19 écoles de la région ont offert un total de 44 conférences rejoignant ainsi plus de 1 150 étudiants**. Vingt-trois entrepreneurs ont ainsi partagé leur expérience et leur vécu entrepreneurial auprès des jeunes. Cette mobilisation est attribuable au dynamisme des responsables scolaires et des mandataires locaux.

Ce travail d'équipe sur la valorisation de l'entrepreneuriat a fait en sorte que le Bas-Saint-Laurent s'est classé au 3e rang provincial quant au nombre de jeunes participants en fonction de l'effectif scolaire.



ENTREPRENEURIAT ET MAIN-D'OEUVRE

Portrait stratégique de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi Mieux planifier et comprendre les enjeux à l'échelle régionale et territoriale

Il s'agit ici d'établir le portrait de la structure professionnelle, ainsi que des besoins de main-d'œuvre et de formation des entreprises, organismes et établissements bas-laurentiens. Le projet consiste à joindre toutes institutions inscrites au Répertoire des établissements de Services Québec afin de connaître leur structure professionnelle, leurs besoins de main-d'œuvre et leurs besoins de formation. Une question additionnelle permettra de cibler des milieux propices à accueillir des stagiaires issus de maisons d'enseignement.

Débuté à l'automne 2019 et devant se terminer en mars 2021, le calendrier des opérations avance bien et les objectifs du projet seront atteints. Au 31 mars dernier, 4 158 entreprises avaient été rejointes, soit la moitié des contacts ciblés, ce qui a nécessité 9 500 appels.

Les résultats, livrés sous forme d'une application informatique facile d'utilisation, seront accessibles à tous les partenaires locaux et régionaux leur permettant ainsi de bien diriger les chercheurs d'emploi, les finissants et les étudiants à la recherche d'un stage vers les employeurs de leur milieu qui possèdent le type d'emploi en question dans leur organisation.

Les informations recueillies permettront également d'anticiper les besoins de main-d'œuvre (pour un secteur d'activité ou une MRC) en lien avec le roulement de personnel, la création de nouveaux postes, les départs à la retraite et les particularités régionales.

Au 31 mars 2019

- 3 233 entreprises recensées
- 109 dossiers à supprimer
- 398 dossiers d'entreprises ou organisations fermées
- 393 entreprises impossibles à joindre
- 25 répondants d'établissements ont refusé de répondre (0,31%)

Collaborateur au projet

La Direction régionale de Services Québec du Bas Saint-Laurent

Durée du projet : 2019-2021

Enveloppe budgétaire : 130 713 \$

Conseil des partenaires des marchés du travail du Bas-Saint-Laurent : 99 918 \$

Collectif régional de développement : 30 795 \$



ENTREPRENEURIAT ET MAIN-D'OEUVRE

L'emploi forestier : le projet-pilote démarré

Rappelons que la **Table sectorielle de concertation en aménagement forestier (TSCAF)**, coordonné par le CRD, a pour mandat de produire et mettre en œuvre un plan d'action régional visant à bonifier les conditions actuelles des travailleurs forestiers et à contrer une rareté appréhendée de la main-d'œuvre en aménagement forestier. C'est dans ce cadre que le **Projet d'expérimentation de nouveaux modes de rémunération pour les ouvriers forestiers** a vu le jour à l'hiver 2020, alors que le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi d'une aide financière de 3,2 M\$.

Un objectif de 100 ouvriers atteint

Le nombre de participants a facilement été atteint, avec 100 ouvriers recrutés pour les expérimentations. Sous la responsabilité de 4 groupements forestiers de la région, elles s'échelonnent sur une période de 3 ans, de 2020 à 2022. Rappelons que 3 formules distinctes de rémunération novatrices sont expérimentées dans 3 catégories de travailleurs : ouvriers débutants, ouvriers expérimentés et ouvriers près de la retraite.

Faits saillants 2019-2020 :

- Coordination de la Table sectorielle de concertation en aménagement forestier
- Amorce de la mise en œuvre d'un plan d'action sur l'emploi en aménagement forestier par la mise sur pied du Projet d'expérimentation de nouveaux types de rémunération pour les ouvriers forestiers
- Élaboration d'une stratégie de recrutement des candidats pour les expérimentations (publicités et promotion, rencontres d'information, rencontres dans les centres de formation)
- Annonce officielle du ministre du travail, M. Jean Boulet, pour le financement du projet

Annonce officielle du 25 février 2020

Photo, de gauche à droite (à l'avant) : Francis St-Pierre, président du CRDBSL, Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Pierre Sirois, président de la Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent, Jocelyne Adomou, conseillère régionale Services aux entreprises à Services Québec. À l'arrière : Serge Desrosiers et Réjean Hudon, travailleurs sylvicoles au Groupement forestier Métis-Neigette, Laurent Gagné, coordonnateur du projet.



Durée du projet : 2020-2022

Partenaires financiers

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale : 2 M\$
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 1 M\$
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : 100 000 \$
- Collectif régional de développement : 372 202 \$



DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES

Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

Travaux sur les Terres publiques intramunicipales

Au cours de la dernière année, le CRD a travaillé à l'élaboration du plan d'action annuel et coordonné les budgets dédiés aux travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales. L'objectif est en outre de maximiser les retombées socioéconomiques de la gestion de ces terres au bénéfice des collectivités locales, dans une perspective de développement durable.

Au cours de la période 2019-2020, 94,4 hectares ont été traités pour l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent, alors que 109 000 plants ont été mis en terre.

Budget : 248 200 \$/ an depuis 2018.

Coordination des Tables GIRT

Au Bas-Saint-Laurent, des Tables GIRT sont mises en place pour les 2 unités d'aménagement forestier (UA) dans le but d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier planifiées, de fixer des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts et de convenir des mesures d'harmonisation des usages.

Au cours de la dernière année, 5 TGIRT locales et 2 TGIRT régionales ont été tenues. Le CRD a aussi coordonné les travaux du groupe de réflexion pour la révision du potentiel acéricole en forêt publique au Bas-Saint-Laurent. Un site Web a été conçu pour rassembler l'information aux membres et des visites-terrain ont été organisées pour ces derniers en forêt et à l'usine Cascades à Cabano.

Acquisition de connaissances en support aux TGIRT

Dans le cadre du processus d'acquisition de connaissances visés par les TGIRT, deux rapports ont été déposés aux membres :

- Les effets de l'éclaircie commerciale sur l'habitat de l'orignal
- Les effets des populations d'orignaux sur la régénération naturelle des forêts en territoire public.

Durée de l'entente : 2018-2021

Budget attribué par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : 588 936 \$ \$

Lutte à la berce du Caucase et à la berce sphondyle



Le groupe de travail régional de la Direction de la santé publique, auquel participe le CRD, a poursuivi ses travaux et le plan de lutte a été déployé avec efficacité. Uniquement au cours des trois dernières années, le CRD et le CISSS ont investi chacun 40 000 \$ afin de mener des actions d'éradication qui consistent en outre à l'arrachage des plants, la récolte des fleurs avant que la plante ne relâche ses nombreuses graines et la détection de nouvelles colonies ou plantes isolées.

Le CRD investit 60 000 \$ pour les années 2020 à 2022 et le CISSS a de son côté confirmé 20 000 \$ pour la première année. C'est dans ce cadre que des ententes ont été renouvelées avec les Organismes des bassins versants pour les travaux d'éradication.

Au cours de l'été 2019, 80 colonies sur plus de 53 500 mètres carrés, soit l'équivalent de 5 ha, ont été traitées.

Faits saillants 2019-2020

- Coordination du groupe de travail régional sur la berce du Caucase et la berce sphondyle du Bas-Saint-Laurent
- Participation à l'élaboration d'un plan de lutte pour l'été 2019
- Participation à l'élaboration du plan d'action annuel et à sa mise en œuvre
- Participation à une demande d'offre de services auprès de Quadra Environnement, des consultants en plantes exotiques envahissantes, pour la réalisation d'un mandat sur la berce sphondyle

Durée du projet (2e phase) : 2020 à 2022

Collectif régional de développement : 60 000 \$
Centre intégré de santé et de services sociaux : 20 000 \$
(pour 2020)

Organismes mandatés pour contrer la berce

- Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
- Organisme de bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (de Trois-Pistoles à Matane)
- Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (Témiscouata)
- Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DU BAS-SAINT-LAURENT

Un projet de mise en valeur des ressources structurant pour la région

Le CRD assure la gestion administrative et financière de la Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent (RIÉBSL). Rappelons que la RIÉBSL est formée d'un partenariat entre les huit MRC du Bas-Saint-Laurent et la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik. Elle a notamment pour rôle de négocier et conclure une ou plusieurs alliances avec des partenaires privés et/ou municipaux en vue d'établir, d'acquérir, de financer et d'exploiter un ou plusieurs parcs éoliens au bénéfice des communautés bas-laurentiennes. La Régie détient déjà 33 % de l'actionnariat des parcs éoliens communautaires, soit celui de Nicolas-Riou, situé dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette, ainsi que celui de Roncevaux, situé dans la MRC d'Avignon en Gaspésie. Ces deux parcs représentent une puissance totalisant 300 MW. Les profits réalisés par l'exploitation de ces parcs éoliens sont versés annuellement aux 10 partenaires de la régie soit les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent, la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik et le CRD.

C'est lors du Congrès annuel de l'Association canadienne de l'énergie éolienne (CanWEA) tenu à Calgary au printemps 2019 que les partenaires de « L'Alliance éolienne de l'Est » ont obtenu deux prix soulignant leur contribution exceptionnelle et leur rôle de pionniers au développement de l'énergie renouvelable au Canada.

Les partenaires se sont vus remettre le **Prix du leadership collectif pour leur partenariat unique**. Cette distinction vise à mettre en valeur la contribution importante du consortium à l'avancement de l'éolien au Canada. Ils ont également reçu le **Prix du Projet éolien 2019** pour le développement exceptionnel du Parc Nicolas-Riou. Ce prix souligne l'engagement remarquable à l'égard du développement durable et responsable au cours de chaque étape de la mise en place de ce parc éolien.

Au cours de la période 2019-2020, des revenus éoliens de l'ordre de 9 M\$ ont été versés aux partenaires de la RIÉBSL.

Cory Basil et Alex Couture (EDF Renouvelable), Jean-François Thériault (LBA), Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques et délégué aux assises pour la Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent, Stéphane Desdunes (EDF Renouvelable), Simon Deschênes, président de la Régie intermunicipale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Ariane Côté (EDF Renouvelable)



FONDS ÉOLIEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Un apport significatif au développement du Bas-Saint-Laurent

Un dixième des revenus régionaux éoliens sont alloués au CRD. En 2019-2020, outre les sommes attribuées au fonctionnement et à la pérennité du CRD, 5 projets dont le CRD est promoteur, 1 fiduciaire et 2 projets issus d'organisations se sont vus octroyer un soutien au fonctionnement du Fonds éolien de développement régional du CRD.

Plus de 677 060 \$ ont ainsi été investis pour soutenir et favoriser le développement socioéconomique et l'épanouissement des communautés du Bas-Saint-Laurent.

PROJETS FINANCÉS AU 31 MARS 2020	PROMOTEUR	MONTANT
Soutien au fonctionnement /Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	CRDBSL	155 482 \$
Agents locaux / Alliance pour la solidarité	CRDBSL	60 000 \$
Coordination entente de services en travail de rue	CRDBSL	50 000 \$
Démarche régionale pour l'attractivité / Marketing territorial	CRDBSL	50 000 \$
Projet d'expérimentation de types de rémunération – Emploi en aménagement forestier	CRDBSL	124 068 \$
Éradication de la berce du Caucase et de la berce sphondyle	CRDBSL	27 510 \$
COSMOSS Bas-Saint-Laurent	COSMOSS BSL	100 000 \$
Projet exportation	Innov et Export PME	60 000 \$
Soutien au fonctionnement / Saveurs du Bas-Saint-Laurent	Saveurs du Bas-Saint-Laurent	50 000 \$
TOTAL		677 060 \$

MANDATS, PROJETS ET SERVICES

Mandats confiés au CRD

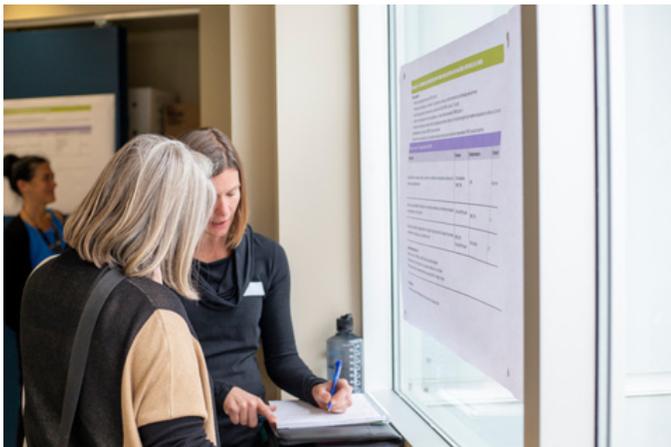
- Les priorités régionales de développement - MAMH
- Le Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliance pour la solidarité - MTESS
- Le Projet stratégique de développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi 2019-2020 - Conseil régional des partenaires du marché du travail
- Le Plan d'aménagement durable des forêts - MFFP
- Le Défi OSEntreprendre
- L'Entente de développement culturel - CALQ

Projets développés et soutenus par le CRD

- La coordination des services en travail de rue
- La Démarche d'attractivité du Bas-Saint-Laurent
- La lutte à la berce du Caucase et la berce sphondyle
- Le Projet d'expérimentation de types de rémunération des ouvriers forestiers

Services administratifs et gestion

- La Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent
- La Démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent et 4 projets spéciaux reliés aux actions
- L'Appui Bas-Saint-Laurent
- La Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent
- Le Centre intégré de santé et de service sociaux du Bas-Saint-Laurent dans le cadre de 5 projets spéciaux



PERSONNEL AU 31 MARS 2020

Andrée-Anne Bergeron

Directrice générale

Luc Lavoie

Directeur général (jusqu'en septembre 2019)

Anne Delisle

Responsable des finances

Sylvie Chénard

Technicienne administrative

Mélissa Fillion

Adjointe administrative

Laurent Gagné

Conseiller scientifique

Marie-Hélène Langis

Agente de développement aux ressources naturelles

Mélodie Mondor

Agente régionale d'accompagnement des communautés / Alliance pour la solidarité Bas-Saint-Laurent / MRC de l'Est

Anaïs Giroux-Bertrand

Agente régionale d'accompagnement des communautés / Alliance pour la solidarité Bas-Saint-Laurent / MRC de l'Ouest

Serge Dumont

Coordonnateur des services en travail de rue du Bas-Saint-Laurent

Jean-François Babin

Agent de recherche / Portrait stratégique de développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi

Virginie Proulx

Coordonnatrice de la démarche d'attractivité du Bas-Saint-Laurent

Nancy Proulx

Agente régionale de communication

Marcel Moreau

Responsable des dossiers technologiques et de l'informatique



Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

186, rue Lavoie, Rimouski (Québec) G5L 5Z1

Téléphone : 418 724-6440

Courriel : secretariat@crdbsl.org

Web : crdbsl.org